Image not found or type unknown

Nombre de jours de Congé en 2013

Par **ois**, le **02/01/2013** à **17:01**

bonjour,

je suis cadre niveau II niveau 100, j'ai 31 et plus de 5 ans d'ancienneté ds mon entreprise.
je suis au forfait 218 jrs travaillés

http://www.uimm.fr/fr/pdf/conv_coll_territoriales/u0601_alpes-maritimes_convention-collective_27071989.pdf

actuelle, j'ai 25 jrs de congé payé et 5 jrs de RTT

Si je calcul en 2013 :il y a 221 jrs travaillé,

je crois qu'il me manque 3 jrs de congés

Est ce que vous pouvez me dire combien de jours de congés j'ai le droit au début de chaque année?

Autre question, je dois poser mes congés entre fin Avril et fin Avril. Est ce que s'est ds le droit du travail?

cdlt

Ois

Par **P.M.**, le **02/01/2013** à **17:19**

Bonjour,
Normalement, on tient compte de 5 semaines de congés payés...
La période de prise des congés payés va effectivement du 1er mai au 30 avril de l'année suivante sachant que l'employeur doit vous accorder 4 semaines continues entre le 1er mai et le 31 octobre et seulement au moins 2 semaines avec votre accord...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés